

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Traitement et valorisation des déchets industriels

- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Traitement et valorisation des déchets industriels* (TVDI) a été ouverte en 2007, portée par le département *Génie mécanique et productique* (GMP) de l'IUT de Tarbes. La formation vise à préparer des spécialistes de tous types de déchets, maîtrisant leur typologie, leur collecte, leurs traitements et leur valorisation. Les diplômés peuvent aborder des métiers de responsable de production ou de maintenance dans les installations de traitement, animateur qualité sécurité environnement (QSE), responsable de la logistique de collecte...

La formation est organisée en un seul parcours comprenant cinq unités d'enseignements (UE) (dont projet tutoré et stage). Elle est accessible en formation initiale (81 % des étudiants en 2013), en alternance (7 %, contrat de professionnalisation) ou en formation continue (12 %).

## Avis du comité d'experts

Les objectifs de la formation sont bien définis, tant en termes de compétences (typologie des déchets, maîtrise de leur quantité et de leur toxicité, choix des filières de traitement), qu'en termes de métiers (responsable de production ou de maintenance dans des installations de traitement, responsable de protocoles d'analyses physico-chimiques, animateur QSE, responsable de la logistique de collecte...) Les intitulés des UE et des modules sont cohérents avec ces objectifs. La liste des emplois occupés par les diplômés montre que ces objectifs sont pertinents, et que la formation y répond tout à fait. Les travaux pratiques représentent 34 % des 450 heures de formation. Cette LP est en cohérence avec les objectifs de la nouvelle loi de programmation pour la transition énergétique qui, dans son titre 4, encourage la lutte contre le gaspillage, la réduction des déchets à la source et le développement de l'économie circulaire.

Dans l'établissement, cette LP est portée par le département GMP, en complémentarité de trois autres LP dans le domaine des énergies renouvelables, constituant ensemble le pôle *Développement durable* de l'IUT de Tarbes. La formation est la seule régionalement à proposer une vision large de la filière déchets.

L'implication du monde socio-économique se manifeste par des courriers de soutien et la participation pédagogique et institutionnelle de groupes importants du secteur et d'entreprises régionales. Un certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) *Préventeur SST et environnement* est retenu en correspondance avec la LP et en convention avec l'UIMM. Aucune convention de partenariat n'étant formalisée à ce jour, la LP TVDI pourrait tenter de formaliser ses collaborations avec une importante fédération, telle que la FEDEREC. Elle envisage d'ores et déjà de le faire avec le SYMAT, Syndicat mixte de l'agglomération Tarbaise.

L'équipe pédagogique est diversifiée et composée de 5 enseignants-chercheurs, 1 professeur agrégé et 2 professeurs associés à temps partiel (PAST) de l'établissement, de 6 enseignants de lycée et de 13 professionnels, issus d'autant d'entreprises et intervenant dans le cœur de métier. Ces professionnels assurent 29 % des heures (dans le cœur de métier), pour 30 % pour les PAST, 17 % pour les enseignants de l'établissement et 24 % pour ceux des lycées. Les enseignants des lycées interviennent dans le cadre de conventions formalisées avec l'établissement. Dans le dossier, le volume horaire total des UE (450 heures) ne correspond pas au volume effectué par l'équipe pédagogique (496 heures), aucune information ne permet de justifier cette différence.

Le pilotage de la formation est assuré par un MCF du DUT GMP. Ses missions sont classiques et complètes, puisqu'il va jusqu'à gérer le budget de la formation. Il est secondé depuis 2013 par un PAST qui assure principalement le relationnel avec les partenaires professionnels de la LP TVDI et accompagne les étudiants dans leur recherche de contrat d'alternance. Le dossier mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement, sans que sa composition précise ne soit

donnée. La composition du jury de diplôme n'est pas non plus détaillée ; le président est un membre du Laboratoire de génie chimique de l'UPS, et le jury comprend un représentant des entreprises indépendantes de la gestion des déchets et un représentant du Syndicat mixte de l'agglomération Tarbaise (qui siègent également au conseil de perfectionnement).

Le taux de pression (nombre de candidats/nombre d'inscrits) décroît au cours de la période (de 3,7 à 2,6) ; le chiffre le plus récent (2014-2015) remonte un peu (2,9), mais reste faible pour un recrutement de qualité. Ceci est d'autant plus surprenant que le champ de recrutement de la LP TDVI, tel qu'il est annoncé dans le dossier, est très large à l'échelle régionale : pas moins de 6 L2, 9 DUT et 19 BTS peuvent prétendre intégrer cette formation. Autre point surprenant : 30 % des étudiants de la promotion sont originaires d'autres régions que Midi Pyrénées et Aquitaine, alors que le vivier d'étudiants dans ces deux seules régions est extrêmement important. A une exception près, le nombre d'inscrits est stable (environ 23 étudiants par an) sur la période examinée ; l'effectif de contrat de professionnalisation reste également stable, mais faible (entre un et trois par an). Le public est diversifié avec des promotions constituées en moyenne de 39 % de DUT, 52 % de BTS et 9 % d'étudiants issus d'autres filières. Comme souvent, les étudiants de L2 sont rares.

Sur les 89 étudiants inscrits dans les quatre dernières promotions sorties (2010 à 2013), 83 % sont en formation initiale, 13 % stagiaires de la formation continue et seulement 5 % en contrat de professionnalisation. 81 d'entre eux (91 %) ont obtenu leur diplôme. Parmi ces 89 diplômés, 65 ont répondu à l'enquête d'insertion, parmi lesquels 15 (23 %) ont poursuivi leurs études (dont au moins 1 en BTS !) ; 9 (14 %) se trouvaient en recherche d'emploi au moment de l'enquête. Les emplois listés correspondent aux métiers visés ; le taux d'insertion professionnelle (63 %) est donc moyen.

## Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>5 enseignants-chercheurs de l'IUT de Tarbes (DUT GMP), intervenants dans la LP, sont impliqués dans différents laboratoires dont certaines thématiques peuvent recouper celles de la LP TVDI : bois et matériaux composites, agro matériaux... L'un d'entre eux pilote le laboratoire Bois et matériaux composites.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation est tout à fait adaptée à son milieu professionnel : les objectifs sont validés par l'insertion professionnelle et les contenus permettent d'atteindre ces objectifs.</p> <p>Le conseil de perfectionnement qui réunit l'équipe pédagogique, le président du jury de diplôme, des professeurs des lycées partenaires et des professionnels, est un lieu de concertation, une fois par an, pour faire évoluer les contenus pédagogiques.</p> <p>Compte-tenu du potentiel industriel annoncé, le nombre d'étudiants en alternance paraît faible (3 à 5 pour un effectif d'une vingtaine d'étudiants).</p> <p>On notera également la correspondance d'un CQPM Préventeur SST et environnement retenu dans le cadre d'une convention avec l'UIMM.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tutorés sont proposés par l'équipe pédagogique sur des propositions de l'ensemble des partenaires. Ils conduisent à une réflexion théorique sur les cas étudiés, et peuvent déboucher sur des propositions pratiques. Ils sont réalisés pendant les périodes d'alternance ; les modalités concernant le projet tutoré des alternants ne sont pas précisées. Annoncé à hauteur de 150 heures (ce qui est conforme à l'arrêté de 1999), il se déroule en centre de formation d'octobre à mars. Les sujets proposés par l'équipe pédagogique, souvent en lien avec des thématiques professionnelles, sont traités en binôme. Les modalités d'évaluation du projet tuteuré ne sont pas clairement présentées dans le dossier. Il est seulement fait état d'un bilan intermédiaire puis d'un bilan final.</p> <p>Les stages (formation initiale, 76 % des étudiants en 2013) sont d'une durée de 15 semaines, scindés en deux parties de 2 et 13 semaines. Les modalités de suivi sont précisées par un « guide des tuteurs et des stagiaires ». Là encore, les modalités d'évaluation du stage font état d'un rapport final et d'une soutenance sans plus</p>

	<p>de précision quant aux compétences évaluées. L'alternance (24 % des étudiants en 2013) est gérée administrativement par le service Formation continue et apprentissage de l'IUT de Tarbes ; le rythme n'en est pas précisé.</p>
Place de l'international	<p>La mobilité internationale a fait son apparition dans la LP TVDI en 2014 avec l'accueil d'une étudiante et d'une délégation mexicaine. De possibles collaborations avec l'Etat du Morelos sont envisagées. Aucune mobilité sortante n'est signalée actuellement.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation est insuffisamment attractive (3 candidats par place), malgré l'important vivier d'étudiants régionaux présenté dans le dossier (6 L2, 9 DUT et 19 BTS) ; la limitation du nombre d'étudiant à environ 20 répond à un manque de candidats (et probablement à une insertion professionnelle pas aussi aisée que souhaitée [19 % des diplômés en recherche d'emploi à six mois, pour les promotions 2011, 2012 et 2013]). Les modalités du recrutement ne sont pas précisées. Trois étudiants issus de L2 ont intégré la formation au cours de la période.</p> <p>Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite (remise à niveau, soutien...) n'est proposé.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La part des étudiants en alternance reste faible (7 %). L'emploi du temps des étudiants en formation initiale, lorsque les alternants sont en entreprise, n'est pas précisé, en dehors du projet tutoré (150 heures).</p> <p>Les étudiants ont accès à une plateforme Moodle pour ce qui concerne les enseignements d'informatique et à un laboratoire de langues.</p> <p>Un dossier de VAE a été examiné et a donné lieu à une validation partielle.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisément décrites dans le dossier hormis les crédits ECTS affectés à chaque UE. Il est donc impossible d'évaluer le poids relatif de chaque UE entre elles, ainsi que le poids relatif des modules d'enseignements entre eux. En conclusion, il n'est pas possible de vérifier si les modalités d'évaluation de la LP TVDI sont conformes à l'arrêté de 1999. La composition du jury n'est indiquée que dans son principe (le président enseignant-chercheur, un représentant des entreprises indépendantes de gestion des déchets, un représentant du SYMAT).</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le portefeuille d'expérience et de compétences n'est pas utilisé. Toutefois, le suivi des stagiaires et des alternants est détaillé dans la fiche de suivi de stage et permet d'identifier les compétences au fur et à mesure de leur acquisition.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés, réalisé par enquête en interne depuis 2011, est basé sur des taux de réponse très satisfaisants, de l'ordre de 75 à 80 %. Les chiffres sont contradictoires d'un tableau à l'autre, de manière non négligeable (7 diplômés en emploi, mais 16 emplois listés).</p> <p>On peut s'interroger néanmoins sur la pertinence de telles enquêtes menées à seulement six mois ce qui, dans la plupart des cas, n'est pas une durée suffisante pour permettre aux diplômés de se stabiliser professionnellement. L'information est cependant donnée par les enquêtes nationales à trois ans.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement existe et est réuni annuellement ; son rôle est précisé par le dossier champ (bilan, pilotage et évolution de la formation, calendrier d'alternance, ...), de même que le rôle de la commission paritaire étudiants/enseignants (analyse de l'évaluation). La composition de ces deux instances n'est pas précisée.</p> <p>L'autoévaluation a été mise en place au niveau de l'IUT, selon un calendrier défini, incluant plusieurs échanges entre les responsables de formation, les membres de commissions, la CFVU.</p>
--	---

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Adéquation de la formation aux métiers visés, ceux-ci étant cohérents par rapport aux objectifs de la loi de programmation pour la transition énergétique.
- Diversité des métiers potentiels.
- Soutien et participation des professionnels.
- Taux de réussite satisfaisant.

### Points faibles :

- Insertion professionnelle trop moyenne.
- Offre d'alternance limitée.
- Sélectivité insuffisante du recrutement, malgré un important vivier potentiel.

### Conclusions :

La formation est tout à fait pertinente et adaptée aux métiers visés. Elle fonctionne correctement, tout en restant en tension tant sur le recrutement que sur l'insertion professionnelle.

Il semble donc souhaitable de porter la réflexion sur les points suivants :

- interroger la filière sur ses besoins réels en termes d'emplois de niveau II, pour améliorer l'insertion professionnelle,
- interroger la filière sur les possibilités de développement de l'alternance (dont l'efficacité en termes d'insertion professionnelle n'est plus à démontrer),
- améliorer le recrutement en accroissant la visibilité de la formation auprès de son vivier régional d'étudiants (DUT, BTS, L2).

# Observations de l'établissement



**Direction des études et de la vie de l'étudiant**

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.